



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 09 AVRIL 2019**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Despina Michakis, dir. adj. EMSB p.i.

Élèves : Amaya Sealy-Lepage (EMSB)
Taowa Munene-Tardif (EMSB)

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Theodora Stathopoulos
Julie St-Pierre

Parents : Joe Cacchione, parent CSDM
Geneviève Courcy, parent CSDM, présidente
Geneviève Dodin, parent CSDM
Zhivka Angelova, parent CSDM
Sheena Bassani, parent EMSB
Fabien Welp-Barr, substitut EMSB et membre de la communauté

Autres : Jacques Archambault, responsable de la vie étudiante
Suzanne Tardif, parent

Étaient excusés :

Simon Laroche, parent CSDM
Lise Leblanc, représentante du service de garde
Nicolas Lavoie, membre de la communauté
Alyssa Kuzmarov, parent EMSB

1. Présences et vérification du quorum

À 18h37 la présidente constate qu'il y a quorum et ouvre la rencontre.

1.a. Rappel des Règles de Régie interne

La présidente procède à un rappel sommaire des règles, notamment du droit de parole lors des débats, réservé aux membres officiels (avec ou sans droit de vote) du CÉ tel que constitué le 30 septembre. Toute personne non-membre est bienvenue, mais ne peut participer aux débats que lors des 15 minutes réservées au public en début de séance, afin de limiter la tentation toujours présente de prolonger les débats.

Elle rappelle en outre l'importance que chacun-e réponde rapidement à la convocation envoyée par email pour chaque séance, qu'on prévoie être présent-e ou absent-e, afin de s'assurer d'avoir quorum et de pouvoir inviter les substituts si nécessaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

On transforme le point 6e en point d'adoption. On reporte le point 6f (Protocole de gestion des

retards) car il manque des réponses. On ajoute un point Varia : Révision de la Régie interne. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Theodora Stathopoulos, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du PV de la séance du 26 février 2019

Le PV est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'opposition, adopté

4. Suivis à la liste d'actions du 26 février 2019

Voir Annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

La présidente souhaite la bienvenue à Jacques Archambault, responsable de la vie étudiante, et Suzanne Tardif, parent, et les invite à prendre la parole chacun son tour.

Jacques Archambault souhaite continuer à participer aux discussions du CÉ mais constate qu'il n'y a pas de statut et s'interroge sur les motivations de ce qu'il assimile à une exclusion de fait, malgré qu'il est un professionnel non-enseignant de l'école et qu'il existe un siège au CÉ pour cette catégorie d'emploi. La présidente souligne que la distinction à faire entre présence et droit de parole aux débats lui a déjà été expliquée en décembre 2018. Elle rappelle en outre que les membres du CÉ doivent avoir été élus par leurs pairs. Elle insiste sur l'objectif des règles de Régie interne : baliser la teneur et la longueur des discussions. Un élève propose des modifications à la Régie interne : ce point sera traité en Varia. La direction rappelle que tout le monde est bienvenu à *assister* aux séances, mais que le CÉ ne saurait accepter la *participation* de tout le monde aux débats. Un parent propose d'organiser des séances ponctuelles supplémentaires : la présidente argue que tous manquent de temps, c'est donc envisageable pour des séances extraordinaires uniquement.

Suzanne Tardif speaks about Bill 21 (secularism): she insists FACE is a multilingual, multicultural school, and she feels that Bill 21 is xenophobic at its core. Multiculturalism doesn't mean only being tolerant, but also being accepting and curious towards the Other. She asks if FACE will abide by Bill 21 once it's become legislation? Especially considering that the EMSB has announced they will not. Will FACE show and model that we refuse this bill?

Un parent indique qu'au Comité de Parents de la CSDM des discussions ont été lancées sur le sujet, et que le Conseil des Commissaires de la CSDM se penchera sur la question sous peu, mais qu'aucune décision n'a encore été prise.

6. Affaires courantes de l'école

6.a. Sorties éducatives

Présentation des sorties ou activités suivantes :

- 3^e année EMSB : Camp Pioneer le 30-31 mai 2019 (89\$ / élève, financement par la vente de produits Attitude, mesure ministérielle de 5,75\$ / élève)
- 1^e et 2^e année EMSB : Musée McCord 28 mars et 18 avril 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle)
- 3^e année CSDM : Conservons la Planète le 13 & 14 juin 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle de 680\$)



- 3^e année CSDM & EMSB : Contes des Mille et une Feuilles le 12 et 23 avril 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle 680\$)
- 5^e année CSDM : Reflet de la Métropole animation historique le 25 mars et 3 avril 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle)
- 6^e année, CSDM & EMSB : Lake George du 18-20 juin 2019 (349\$ / élève, financement par)
- 7^e année CSDM & EMSB : Cabane à sucre le 17 avril 2019 (24\$ / élève)
- 7^e année CSDM : Une image vaut 1000 mots au MBAM le 12 avril 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle)
- 8^e année CSDM : Patinage à l'Atrium le 22 mars 2019 (0\$, financement par la mesure ministérielle)
- 9^e et 10^e année, CSDM & EMSB : Voyage en Europe 2020 du 28 février au 10 mars (2400\$ / élève, financement par campagnes de vente de savons, bulbes, chocolat, cartes cadeau, emballage à l'épicerie ou soirée quilles)

Ces activités sont proposées par Taowa Munene-Tardif, secondé par Amaya Sealy-Lepage. Pas d'opposition, adoptées.

6.b. Grille-matières 2019/2020

Au primaire :

Réajustement nécessaire de 10 minutes hebdomadaires en cours d'Éducation physique puisque l'école n'offre pas actuellement 50% du temps inscrit dans le régime pédagogique. Le MEES ayant exigé que l'école se conforme à cette règle, la direction a donc envoyé plusieurs propositions au MEES et attend sa réponse sur différentes combinaisons :

- 1- Une journée d'activités physiques pour tous les jeunes du primaire à l'automne;
- 2- 10 minutes hebdomadaires et supplémentaires d'activité physique seraient couvertes par les enseignants en arts :
 - 1^{er} cycle : méthode Dalcroze en cours de musique
 - 2^e cycle : yoga en cours d'art dramatique
 - 3^e cycle : gumboots en cours d'art dramatique

Le MEES exige que ces activités soient planifiées et évaluées avec des conseillers pédagogiques de façon à ce que le programme d'éducation physique soit bien respecté à travers ces activités. À défaut de réponse du MEES, ce projet pilote sera instauré en 2019/2020. S'il ne répond pas aux exigences du MEES, l'école aura l'obligation en 2020/2021 de réviser sa grille-matières du primaire, en ajoutant un cours d'éducation physique par semaine, ou bien en offrant des périodes de 60 minutes pour l'ensemble des matières.

Au secondaire :

Le cours d'Éthique (ECR) de secondaire 5 sera intégré au cours de français tel qu'instauré cette année, mais noter que des changements sont encore possibles. Pour 2019/2020, les élèves de secondaire 4 ayant déjà couvert ce cours, le temps qui lui est alloué sera récupéré pour les cours de français.

Le cours d'ECR en secondaire 4 sera intégré au cours de français de secondaire 3.

EMSB : ajout d'un cours de français enrichi en secondaire 1 grâce à l'ajout d'une nouvelle ressource enseignante pour répliquer le fonctionnement de l'enseignement de l'anglais langue

seconde au volet CSDM, soit l'enseignement par groupes de niveau. La direction souligne à ce titre le travail de la direction adjointe EMSB et celui de Alyssa Kuzmarov, parent qui pilote le comité Bilinguisme / FLS au volet EMSB. Applaudissements.

À noter :

- Les sciences de secondaire 4 devront être revues à moyen terme car actuellement les enseignants donnent deux cours en un seul.
- Le MEES prescrit 166 minutes d'ECR, ce qui revient à dire qu'à FACE on devrait en donner 83 minutes (50%), alors qu'on n'en donne que 50.
- Le MEES instaure une seconde récréation pour tout le primaire : elle sera donnée en après-midi après la période 6, ce qui aura pour effet de décaler les horaires du primaire et du secondaire : les cloches arrêteront donc de sonner à partir de la seconde récréation de façon à moins perturber les classes.
- Partout le constat est le même : avec les nouvelles exigences du MEES, le seul endroit où on pourrait récupérer du temps est l'enseignement des Beaux-Arts. Actuellement, la marge de manœuvre est inexistante pour de nouveaux aménagements dans la grille horaire : celle-ci devra donc être revue de fond en comble.

La grille matières telle que présentée est proposée par Fabien Welp-Barr, secondé par Amaya Sealy-Lepage. Pas d'opposition, adoptée.

6.c. Budgets école CSDM et EMSB

Un parent s'interroge sur l'absence de chiffres dans la colonne « revenus budgétés », alors qu'on peut budgéter des dépenses. La direction explique que ce document est reçu ainsi de la CSDM, qui n'indique pas de montants dans cette colonne. Un parent rappelle qu'au CP de la CSDM les incompréhensions reviennent régulièrement quant à la présentation opaque des budgets des écoles.

La direction souligne que pour cette année encore, l'école finance à 100% les activités sportives des jeunes, mais que dès 2019/2020 les élèves devront participer financièrement. Un parent demande pourquoi ne pas utiliser l'argent reçu pour le Club des petits-déjeuners, qui n'a toujours pas commencé, pour financer les équipes sportives ? La direction explique que Desjardins a refusé de financer les équipes sportives, se concentrant sur les Beaux-Arts. Elle rappelle également que plusieurs rencontres ont eu lieu récemment pour améliorer les conditions d'entraînement des équipes (McGill, arrondissement du Plateau-Mont-Royal).

6.d. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le document est soumis à nouveau, suite aux modifications apportées depuis la dernière rencontre à la demande des membres. On demande de remplacer « prévenir » par « éviter » dans le titre. On demande également d'indiquer l'URL exacte de la page où il sera déposé sur le site (face.csdm.ca/ecole/non-a-lintimidation), plutôt que l'adresse email.

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, tel que présenté, est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Zhivka Angelova. Pas d'opposition, adopté.

La direction prévient qu'il sera revu entièrement, en collaboration avec les conseillers de la CSDM et de la EMSB.

6.e. Projet éducatif

La direction adjointe soumet le Projet éducatif de FACE volet EMSB, tel que préparé par la EMSB, en soulignant que c'est un document-gabarit imposé à toutes ses écoles. La culture institutionnelle est très différente de la CSDM. Un parent s'insurge sur la façon dont est présenté le processus de consultation dans ce document, qui ne reflète pas la réalité à ses yeux.

EMSB focuses on

- academic success, measured by math grades, and the means to improve it
- equity among all groups, especially between genders
- mastery of languages
- well-being

and the document lists means to achieve enhancement of these goals. It is understood that the 2 orientations retained for the FACE Educational Project (see further) will help improve those goals.

Un parent s'interroge sur la différence avec le MESA : la direction adjointe convient qu'elle est minime, elle réside surtout dans la question « *equity among all groups* ». Le document Projet éducatif EMSB permettra à FACE de se comparer aux autres écoles EMSB et de mesurer les améliorations. Il sera attaché en annexe au Projet éducatif de FACE une fois terminé.

Le projet éducatif FACE EMSB tel que présenté est proposé par Joe Cacchione, secondé par Theodora Stathopoulos. Geneviève Dodin demande le vote. 5 pour, 4 abstentions. Adopté à la majorité.

Suite à cette présentation, la direction fait le point sur les travaux du comité de pilotage du Projet éducatif de FACE, composé d'environ 20 membres du personnel (EMSB et CSDM, Beaux-Arts et académique, primaire et secondaire). Elle souligne que d'un point de vue légal, tout membre du personnel doit adhérer et respecter le Projet éducatif de l'école dans laquelle il enseigne. Elle présente les étapes du processus réalisé et explique que le comité a eu pour mandat de s'assurer de la cohérence du document, de la faisabilité de la chose, mais aussi que les points de vue tant des parents, des membres du personnel que des élèves, ont été pris en considération dans les orientations ciblées.

Orientation générale :

« Beaux-Arts et Bienveillance : Le cœur et la couleur de notre école »

Axes particuliers :

- 1) amener les élèves à s'engager plus dans leurs apprentissages et à développer des stratégies ciblées** (définir les notions d'apprentissage et de stratégies ciblées)
- 2) assurer un sain climat scolaire, en renforçant le sentiment de sécurité** au primaire, **et le bien-être** à tous les niveaux, surtout au secondaire.

À ces fins, dès 2019/2020 seront instaurés des suivis périodiques sur les cibles et les indicateurs, pour adapter les moyens en cours de route jusqu'en 2022.

Un parent souligne qu'il est ardu de mesurer l'amélioration d'un *sentiment*, surtout au préscolaire et au primaire ! Un autre parent estime qu'on ne devrait pas avoir à choisir deux orientations aussi superficielles. Une enseignante s'interroge sur le bien-fondé de préciser que l'école cherche à maximiser le bien-être, par opposition à la réussite. Un parent fait remarquer que la réussite découle généralement du sentiment de bien-être, et la direction souligne que de très nombreuses

écoles font ressortir cette recherche dans leur projet éducatif. La direction propose que les parents et les élèves se joignent à un comité quant aux moyens qui devront être mis en place, découlant des orientations ciblées.

6.f. Protocole de gestion des retards

Un parent précise avoir reçu plusieurs suggestions alternatives au système des retenues, et en enverra la liste aux autres membres pour réflexion d'ici le prochain CÉ.

6.g. Alarme en cas d'intrusion

Un parent rappelle que récemment, une deuxième fausse alarme d'intrusion en moins d'un an a été déclenchée, créant toute une commotion dans la communauté. Il demande s'il s'agit de la même erreur que la dernière fois (bouton mal placé et trop exposé), et si oui, pourquoi rien n'a été fait pour corriger la situation. Il souligne au passage de nombreux dysfonctionnements (lieux où on n'entend pas l'alarme (gymnases, cour), portes qui ne se barrent pas de l'intérieur), et demande que le personnel soit mieux formé car il estime anormal que ce soient des enfants de 6 ou 7 ans qui disent à leur adulte de référence quoi faire dans ce genre de cas.

La direction reconnaît que l'incident est fâcheux : le bouton #1 avait été protégé pour éviter qu'il soit actionné par inadvertance, mais cette fois-ci un deuxième bouton, dont on ne connaissait pas l'existence, a été découvert. Par chance, des employés des Ressources matérielles étaient présents à l'école et ont pu noter les dysfonctionnements et y apporter les correctifs nécessaires dans les jours suivants. Elle souligne que malgré les ratés inévitables, 90% des membres du personnel se sont conformés aux procédures, ce qui est très heureux et rassurant. Il a tout de même été décidé qu'une seconde formation sera donnée en cours d'année, pour les remplaçants qui n'étaient pas à celle du début d'année.

Un parent demande s'il serait possible d'envoyer la lettre d'informations aux parents plus tôt (reçue en fin de journée voire début de soirée) : la direction rétorque que dans ce genre de situations, la communication est nécessaire, mais la priorité est d'abord de rassurer les enfants et le personnel et de veiller au retour au calme. Cela nécessite, sur le terrain, plusieurs heures d'intervention de la part de tous les intervenants y compris la direction, avant de procéder à la communication qui doit aussi être traduite avant d'être acheminée.

7. Affaires courantes du CÉ

7.a. Affectation du budget du CÉ

Lors de la dernière séance, il a été attribué 400\$ de « formation » pour un cours de danse parents-enfants. L'OPP, chargée d'organiser, souhaite combiner cela avec un « flash-mob » lors du FACEtival, placé cette année le 21 juin. Les membres du CÉ s'entendent pour approuver cette légère réorientation. On souligne toutefois que le 21 juin, les élèves du secondaire seront absents.

8. Rapport de la direction

- Mme Leblanc a quitté l'école et ne reviendra pas avant la fin de l'année 2019, pour des raisons de santé.
- Le poste de direction adjointe occupé par Marie-Ève Roger est reconduit pour 2019/2020
- Le Club des petits déjeuners commence en mai, une cinquantaine d'inscrits.



- AG de la Caisse Desjardins du Centre-Ville fin avril, reddition de comptes sur l'argent reçu en 2018/2019.
- Modifications au calendrier: le 21 juin et le 3 mai redeviennent des jours d'école pour compenser les 2 journées de fermeture cet hiver. Le 2 mai redevient donc un horaire du jeudi.
- Horaire 2019/2020: le travail continue pour atteindre l'objectif de dégager 2 périodes par semaine pour la collaboration entre les membres du personnel.
- Modèle pédagogique au primaire ne sera pas revu en 2019/2020 compte tenu des nombreuses nouvelles exigences du MEES (voir point 6b) mais la réflexion doit se poursuivre.
- Plan d'effectifs reste identique en 2019/2020, sauf perte d'un orthopédiste à temps partiel au secondaire.
- Révision du projet Beaux-Arts: une troisième prolongation a été demandée, la réflexion se poursuit. Rappel: il existe plusieurs versions alors que nous devons en soumettre une seule; l'école ne fait pas, actuellement, ce qui a été approuvé; le projet doit être le lien unificateur de la communauté; il doit intégrer les élèves HDAA (obligation ministérielle); c'est un processus d'amélioration continue.

9. Rapport des autres membres

9.a. Présidente

- Elle souligne le grand professionnalisme de l'équipe école face au décès accidentel d'un **des** élèves de 2^e année récemment, et félicite la direction à ce sujet.
- Elle se fait confirmer que le Vendredi Saint est effectivement un jour de congé pour tous (les indications dans le calendrier des agendas ne sont pas limpides).
- Elle demande que les éducatrices du service de garde présentes dans la cour soient mieux informées de la procédure pour demander l'autorisation de faire rentrer les élèves dans le hall les matins de pluie abondante ou froid mordant.
- Elle précise que le travail continue sur le financement des équipes sportives.

9.b. Conseil des élèves

Le choix des couvertures d'agenda 2019/2020 est en cours, probablement sous la même forme que l'an dernier (exposition des œuvres puis vote par tous les élèves).

9.c. Enseignants

Le voyage en Europe s'est bien déroulé. Le 24 avril prochain aura lieu une grande première à FACE: concert commun de l'OSF et du Con Brio. Il mettra en vedette un jeune violoniste soliste, Gabriel Dodin (sec.2), ainsi qu'un quatuor de saxophones. Con Brio a récemment participé à un concert bénéfique pour Sun Youth, une très belle expérience. L'émission « Les Héros du Samedi » s'est attardée sur Kenza Siah (sec.1), une élève contrebassiste de FACE et nageuse de haut niveau.

9.d. Service de garde

En l'absence de la technicienne, ce point est passé.

9.e. Professionnels non enseignants

En l'absence d'un représentant élu, ce point est passé.

9.f. Comité de parents CSDM

- Plusieurs écoles de Rosemont-Petite-Patrie sont très inquiètes de la perte de moyens financiers qu'accompagne le changement d'indice de défavorisation : projets de pétition contre ces coupures.
- Loi 21 : les parents du CP ne souhaitent pas se prononcer, le Conseil des Commissaires s'y penchera.

9.g. Comité de parents EMSB

En l'absence de la représentante, ce point est passé.

9.h. Comité de Vigie

Une nouvelle rencontre s'est tenue immédiatement avant la présence séance, rassemblant pour la première fois les employés de la CSDM, les représentants de l'école, et les responsables de la SQI. Y ont été confirmés le fait que l'école sera entièrement relocalisée pendant la durée des travaux (aucune cohabitation compte tenu de leur ampleur) ; le fait que c'est désormais la SQI, et non la CSDM, qui est chargée de l'entièreté du dossier, aussi bien la rénovation que la relocalisation, ce qui permet de croire que ce seront les intérêts de l'école, et non de la CSDM, qui primeront ; que les 11M\$ alloués récemment financent le début du travail d'analyse, mais pas encore la délocalisation elle-même ; que les travaux et analyses préparatoires ont déjà commencé ; que le Comité de Vigie sera mis à contribution au cours de l'année à venir pour plusieurs questions précises nécessitant une connaissance intime des besoins du milieu.

La direction sera invitée très prochainement à rencontrer les Ressources matérielles de la CSDM afin de procéder à la définition exacte 1) des besoins techniques actuels ; 2) des besoins minimaux pendant la délocalisation ; et 3) des besoins réels pour la reconstruction. Elle précise en outre que le MEES se montre intéressé à revoir le modèle de financement de FACE, ce qui est un bon adon compte-tenu de la révision en cours du projet Beaux-Arts !

9.i. OPP

En l'absence de sa représentante, un parent lit quelques points :

- Le FACEtival devrait se tenir le 21 juin à la fin des classes : on demande que l'OPP envisage changer la date pour le 7 afin de profiter de la présence des élèves du secondaire.
- Le comité OPP ne parvient pas à entrer en contact avec Mme Guindon, enseignante du cours de danse, et demande que la direction la relance. Le comité souhaite également contacter la responsable de la ligue d'improvisation de FACE. On fera suivre leurs coordonnées.
- « Projet de vie en action » : le comité est en attente d'une réponse du Conseil des élèves. Le représentant indique qu'ils ne semblent pas l'avoir reçu et demande qu'on le lui renvoie. Les membres du CÉ souhaitent également prendre connaissance de ce projet.

9.j. Fondation

- Une enseignante siégeant au CA rappelle que 250,000\$ ont été placés en fonds d'actions au profit de FACE, fonds dont les intérêts seront versés annuellement à l'école directement (et non via la Fondation). Un parent souligne que le CÉ a un droit de regard sur les dépenses qui seront autorisées sur ces sommes. La direction s'étonne de cette remarque en rappelant qu'elle agit en toute transparence et que les parents peuvent en tout temps poser des questions sur le budget de l'école, déposé à chaque séance. Elle reconnaît le manque de



clarté du document fourni, mais tâche toujours de trouver les réponses demandées, et procède à une affectation des fonds selon des principes comptables rigoureux. Elle précise par ailleurs qu'une reddition de compte ne signifie pas une demande d'autorisation de dépense. La direction a à expliquer ses dépenses à un CÉ, non à les faire autoriser par lui.

- La campagne de dons « 123\$ pour mon enfant » (incitation à payer, si possible, le plein montant des coûts du projet Beaux-Arts) a été un bon succès et est maintenant terminée
- Bourses au secondaire : une liste des critères pour la désignation des lauréats est en cours d'élaboration
- Création d'un comité de levée de fonds corporatifs
- Prochaine infolettre en mai
- On cherche encore à rejoindre les Anciens de FACE, on s'interroge sur la meilleure façon
- Démarches entamées auprès du ministère de la Culture (MCC) pour les ensembles musicaux de FACE, qui pourraient être reconnus comme ensembles communautaires et recevoir un financement dédié. Un officiel du MCC sera présent au concert du 24 avril 2019.

9.k. Sous-comité Bilinguisme

En l'absence de la représentante, ce point est passé.

9.l. Sous-comité Promotion du secondaire

Des minutes supplémentaires seront filmées dehors par beau temps prochainement.

10. Affaires diverses

Révision des Règles de Régie interne : la présidente suggère que chacun envoie ses propositions de modifications d'ici la prochaine séance.

11. Levée de la séance

À 21h43, l'ODJ étant épuisé, la présidente décrète la levée de la séance.

Prochaine rencontre le mardi 14 avril 2019 à 18h30.

Geneviève Dodin

23 avril 2019

ANNEXE A
SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 22 JANVIER 2019

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 22/01 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Sheena Bassani	À faire
3.	Faire circuler aux membres du CÉ les critères d'admissibilité de demandes de financement soumises à la Fondation.	Annie Lamarre	À faire
4.	Soumettre des propositions réalistes en plus de la pétition visant à passer à des ustensiles et vaisselle réutilisables à la cafétéria.	Conseil des élèves	En cours
5.	Contacteur la famille Bergeron pour un geste en mémoire de Geneviève Bergeron en décembre 2019	Fondation	En cours
6.	Fournir un suivi sur les efforts de financement des équipes sportives de l'école	Jacques Archambault	Fait
7.	Envoyer à la direction adjointe le questionnaire sur le bilinguisme au secondaire EMSB en format Word	Alyssa Kuzmarov	À vérifier
8.	Envoyer un sondage aux parents EMSB pour déterminer l'appui à une demande de modification du curriculum au secondaire	Comité Bilinguisme Direction	Fait
9.	Présenter le portrait des ressources EMSB	Direction	À faire
10.	Ajouter 30 minutes de discussion Projet éducatif au prochain ODJ (avril)	Présidente	Fait
11.	Faire traduire le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ainsi que le Formulaire de dénonciation en anglais	Direction	À faire
12.	Envoyer aux parents le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que modifié	Direction	À faire
13.	Déposer le Plan de lutte et le Formulaire de dénonciation sur le site web de l'école et indiquer où le formulaire peut être remis	Direction	À faire
14.	Envoyer aux parents le Protocole de gestion des absences et retards, accompagné d'une explication	Direction	Fait
15.	Fournir les chiffres démontrant l'impact de l'implantation du Protocole de gestion des absences sur la présence des élèves	Direction	À faire
16.	Organiser une séance de danse pour les parents, en lien avec l'enseignante de danse	OPP	En cours
17.	Faire venir un enseignant de sport pour expliquer le bien-fondé d'une couleur de T-shirt aux membres du CÉ	Direction	À faire
18.	Fournir à la direction des suggestions de contenus et de partenariats pour le cours COSP	Sheena Bassani	En cours